RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JEUNESSE ET SPORTS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT ATTESTATION D'UNITÉ CAPITALISABLE COMPLÉMENTAIRE AU

de l'arrêté du 09 juillet 2002 portant création de cette unité L'unité capitalisable complémentaire Canoë-kayak « eau calme, mer et vagues » est attribuée en application

A Monsieur DE NOUE Nicolas

Né(e) le 31août 1975

à VANNES (56)

N° d'Unité capitalisable : BP.UCC.035.13.0042

Spécialité Voile Légère Unité capitalisable à été délivré le 02 juillet 2013 à Rennes par attestation d'équivalence du BEES 1er degré délivrée le Le BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT auquel se rapporte cette 02 Juillet 2003 à Rennes (35) Au regard du Brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1er degré.....

Mention éventuelle

N° du diplôme : BE.035.03.0109

A Rennes

, le 02 Juillet 2013

P/Le Directeur Régional

De la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale
L'ansbestickerincipale principale

Le Titulaire,